



Procès-verbal du Comité Exécutif

Réunion du : Vendredi 10 décembre 2021

à : 10h – FFF

Présidence : M. Noël LE GRAET

Présents : MME. Laura GEORGES et Hélène SCHRUB

MM. Jean-Michel AULAS, Eric BORGHINI, Philippe DIALLO, Albert GEMMIRICH, Marc KELLER, Vincent LABRUNE, Philippe LAFRIQUE, Vincent NOLORGUES, Pascal PARENT et Jamel SANDJAK

Assistent à la séance : MME. Florence HARDOUIN et Emilie DOMS

MM. Jean LAPEYRE, Erwan LE PREVOST et Christophe DROUVROY

I. Approbation des procès-verbaux

1) Procès-verbaux du Comité Exécutif du 10 novembre 2021

Le Comité Exécutif approuve à l'unanimité le procès-verbal et le procès-verbal interne de la réunion du 10 novembre 2021.

2) Procès-verbal du BELFA du 4 novembre 2021

Le Comité Exécutif approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du BELFA du 4 novembre 2021.

II. Informations du Président

1) Résultats des Sélections Nationales – Calendrier international

Noël LE GRAET présente les résultats des sélections nationales (annexe 1).

Le Comité Exécutif salue les résultats très encourageants de toutes les sélections nationales masculines, féminines, jeunes et futsal en cette fin d'année. De plus, il félicite la belle performance des clubs français engagés dans les compétitions européennes qui offrent depuis le début de saison un spectacle de grande qualité.

2) Retour sur la visite du Président de l'UEFA à la FFF

Noël LE GRAET revient sur la visite du Président de l'UEFA, Aleksander CEFERIN, au siège de la FFF le jeudi 2 décembre dernier. Cette entrevue, très positive, a permis d'évoquer les questions relatives au football masculin, féminin et junior, mais également les programmes de développement du football de base et d'infrastructures.



III. Affaires administratives

1) FIFA Forward

Le Comité Exécutif approuve l'utilisation des fonds FIFA FORWARD pour la saison 2021/2022, soit un montant de 2 millions de dollars, pour les projets de financement des équipements FAFA.

2) PERFORMANCES 2024

a. Stratégie en faveur de plus de cohésion sociale

Conformément à son engagement en faveur de plus de RSO, la FFF a élaboré un plan spécifique pour renforcer la pratique du football dans les zones urbaines et périurbaines.

Pour faire face aux difficultés d'accès à la pratique et à la carence d'infrastructures et d'encadrement pour la pratique du football dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les zones rurales, la FFF souhaite repenser l'utilisation et l'exploitation des terrains dans ces zones et faire du football un moyen de socialisation et d'intégration pour jeunes joueurs et joueuses.

Ce plan a pour objectif de développer l'accès au football au travers toutes ses pratiques y compris loisir (création et rénovation de city stades, terrains foot 5, futsal...), d'offrir un accès privilégié à un public féminin et diversifié et de favoriser l'inclusion par l'éducation et la transmission (création d'emploi et d'un diplôme fédéral d'éducateur sportif de proximité football).

Avec le soutien des pouvoirs publics et des partenaires privés, ce plan permettra le renforcement de l'aménagement du territoire tout en favorisant l'inclusion et l'égalité des chances.

Le Comité Exécutif approuve ce plan en faveur des zones urbaines et périurbaines.

b. Groupe de travail sur l'arbitrage amateur

Conformément à la décision prise lors de sa dernière réunion du 10 novembre dernier, le Comité Exécutif acte la composition du groupe de travail consacré à la redynamisation de l'arbitrage amateur (annexe 2).

c. Pyramide des championnats nationaux

Dans le cadre des travaux du plan stratégique « PERFORMANCES 2024 », le Comité Exécutif valide l'engagement de la concertation et des groupes de réflexion sur les pyramides des championnats nationaux. Ce processus devra prendre en compte tous les éléments relatifs aux conséquences d'une modification du format des championnats en relations avec les ligues régionales et les acteurs de ces championnats.

Le Comité Exécutif sera informé de l'avancée de cette concertation avec pour objectif de soumettre à l'Assemblée Fédérale d'été, une proposition de réforme et un calendrier de mise en œuvre.

3) Désignation du représentant du Comité Exécutif auprès de l'AE2F

Philippe DIALLO rappelle que l'Association des Employeurs du Football Français (AE2F) regroupe les Ligues et les Districts de football et a pour vocation à représenter le football amateur dans le cadre des négociations paritaires au sein de la CCPAAF (Convention Collective des Personnels Administratifs et Assimilés du Football).

La FFF est membre de l'AE2F et dispose d'un siège au Conseil d'Administration de l'AE2F.

Par conséquent, le Comité Exécutif désigne Philippe DIALLO comme représentant de la FFF au sein du Conseil d'Administration de l'AE2F.



IV. Affaires sportives

1) CFA

Le Comité Exécutif constate que Claude TELLENE, membre sortant de la CFA, ne sollicite pas le renouvellement de son mandat et approuve les propositions du Conseil d'administration de la LFP et nomme Claude COLOMBO et Lionel JAFFREDO, membres de la CFA au titre de représentants de la LFP pour le mandat en cours.

Par ailleurs, le Comité Exécutif nomme Claude TELLENE en tant que président de la section amateur de la CFA en lieu et place de Jacky CERVEAU qui ne sollicite pas le renouvellement de son mandat de président de cette section.

2) Finale Coupe de France féminine

Le Comité Exécutif approuve l'organisation de la finale de la Coupe de France féminine le dimanche 15 mai à 18h15 au Stade Gaston Gérard à Dijon et diffusée sur France 4.

3) Protocole COVID

Le Comité Exécutif approuve les mises à jour du protocole covid (annexes 3 et 4) qui encadre le déroulement des championnats nationaux et désormais les coupes fédérales (Coupe de France féminine, Gambardella, Challenge National Futsal et Coupe Nationale du Football d'Entreprise).

En raison des calendriers très resserrés, ce protocole pose le principe pour toutes les rencontres de coupe qu'il n'y a pas de report lorsqu'un club ne peut aligner une équipe le jour du match en raison d'une situation covid. Il est déclaré forfait.

Le même principe est rappelé par le protocole spécifique qui encadre les rencontres de la Coupe de France.

Les Commissions d'organisation appliquent ces textes en relation constante et après avis de la Cellule COVID FFF sous la responsabilité du Docteur Emmanuel ORHANT. Le Comité Exécutif examinera, le cas échéant, l'évolution de ces textes en fonction de la situation sanitaire.

4) Coupe de France 2022/2023 : tours régionaux

Pascal PARENT expose au Comité Exécutif la conclusion d'une large concertation sur la question des premiers tours de Coupe de France pour la saison 2022/2023.

Pour prendre en compte, d'une part, les habitudes de certaines Ligues qui ont intégré des tours (Tour 1 et Tour 2) en juin, et d'autre part, les Ligues dont le calendrier est traditionnellement inauguré par ces premiers tours régionaux à la rentrée sur la fin du mois d'août, le positionnement du Tour 3 permet les deux options.

Le Comité Exécutif valide le calendrier pour une diffusion rapide aux Ligues régionales pour la préparation du calendrier de leurs compétitions (annexe 5).

V. Affaires juridiques

1) Contrat fédéral futsal

Jean LAPEYRE présente au Comité Exécutif un projet sur le futur contrat fédéral en D1 futsal, qui approuve les principes avancés.



VI. Ligue du Football Amateur

1) Point d'informations

Vincent NOLORGUES informe le Comité Exécutif des chiffres très encourageants concernant la prise de licence cette saison. A ce jour, on constate une augmentation de 4,4% du nombre de licences par rapport au 30 juin 2021.

De plus, Jamel SANDJAK alerte les membres du Comité Exécutif sur la recrudescence des tensions relatives au contrôle du passe sanitaire sur les terrains ces dernières semaines. Il soumettra une note en ce sens aux services de la LFA.

VII. Ligue de Football Professionnel

1) Point d'informations

Vincent LABRUNE informe le Comité Exécutif des décisions qui ont été adoptées la veille lors de l'Assemblée Générale de la LFP notamment avec l'adoption du passage à 18 clubs de la Ligue 2 à partir de la saison 2024/25. Cette réforme s'inscrit dans la continuité des travaux en faveur de la dynamisation vertueuse et ambitieuse du football professionnel français.

Parallèlement, il présente un point d'avancement des travaux des quatre groupes de travail dédié à la valorisation du produit, l'arbitrage, le dialogue social et la gouvernance.

VIII. Divers

1) Conseil National de l'Éthique

Au regard de certaines affaires récentes faisant ressortir d'éventuels manquements à la Charte d'Éthique et de Déontologie du Football, le Comité Exécutif décide de saisir le Conseil National de l'Éthique pour les affaires suivantes :

- Jacques CARDOZE, Olympique de Marseille
- Matthieu RABBY, Président du District des Pyrénées Atlantiques

2) Indemnités des présidents de Ligue

Jamel SANDJAK interpelle le Comité Exécutif au sujet de la reconduction d'un dispositif d'attribution d'une subvention couvrant l'indemnisation des Présidents de Ligue. Noël LE GRAET confirme le maintien d'un dispositif par la FFF à condition de remplir les critères d'éligibilité.



**Le prochain Comité Exécutif se tiendra le 27 janvier 2022
à la FFF**